

■ MAURS

Projection-débat et visite de ferme



L'association d'accompagnement des agriculteurs en difficulté « Solidarité Paysans Cantal » avait donné rendez-vous à Maurs.

Solidarité Paysans Cantal a proposé le 19 novembre la projection-débat du documentaire « Et si on parlait du travail », en partenariat avec le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Cantal, à la ferme du Bouyssou chez Pierre Couderc. Un temps qui s'est poursuivi par la visite de l'exploitation et un pot convivial.

« Et si on parlait travail », c'est le portrait de 13 agriculteurs sur

6 fermes, au travers d'entretiens menées par l'ergonome Josiane Voisin. Au fil des témoignages les difficultés traversées se dévoilent, ainsi que les solutions mises en place pour mieux vivre son travail.

Le cercle d'échanges après la projection a permis de revenir sur les situations présentées dans le film et de les enrichir du vécu de chacun : comment conjuguer vie de famille et vie professionnelle ? Comment s'accorder des

temps de vacances sans culpabiliser ? Quelles solutions existent pour se faire relayer sur sa ferme ? L'existence du Tesa, une démarche administrative simplifiée permettant d'embaucher facilement un salarié sur de courtes durées a été mentionné comme solution facilitante, encore souvent méconnue. L'importance du collectif, à la fois dans la prévention et dans la sortie des difficultés, a particulièrement été soulignée.

À la suite de la projection-débat, la visite de la ferme de Pierre Couderc a complété les échanges, les illustrant par son expérience concrète. L'éleveur a expliqué comment, au fil des années, il a adapté le travail pour faciliter son quotidien, en partant de ses propres besoins. La visite s'est faite dans les champs, son troupeau de Salers étant élevé en plein air intégral. Un pot a clôturé la journée.

■ QUÉZAC

Du beau monde au CER

La Protection Judiciaire de la Jeunesse Auvergne a choisi d'organiser sa journée nationale « Portes ouvertes » dans le Cantal, au Centre éducatif renforcé (CER).

Depuis 2003, ce centre accueille pour 4 mois et demi, six garçons de 13 ans à 17 ans, confiés dans un cadre pénal. Lors de la visite, organisée le 17 novembre dernier, les invités ont pu assister au comité de pilotage annuel présenté par l'équipe de direction, ainsi qu'à un échange sur les Etats Généraux de la Justice co-animé par Christine Lestrade (directrice interrégionale) et Magali Chanal (directrice territoriale), en présence - notamment - de Serge Castel (préfet du Cantal) et de Madame le Sous-Préfet de St-Flour.

Un jeune ayant été pris en charge au Centre éducatif renforcé a pu témoigner de l'accompagnement éducatif dont il a bénéficié, puis du soutien de son employeur lors d'un stage

qui lui a permis de signer un contrat d'apprentissage en vue d'un bac professionnel.

La journée s'est poursuivie par une présentation du Code de la Justice Pénale des Mineurs, nouvelle législation en vigueur en remplacement de l'ordonnance de 1945. Patrick Loudières, directeur de l'association gestionnaire AGAMEQ (Association de Gestion et d'Animation de la Maison d'Enfants de Quézac), a tenu à souligner l'importance du travail mené par une équipe soudée et cohérente composée de 12,30 ETP (chef de service, psychologue, éducateurs, secrétaire, surveillant de nuit). Il a précisé la volonté de l'association présidée par Bernard Campergue de maintenir l'établissement ancré dans le tissu local en invoquant les liens de confiance tissés de longues dates avec des partenaires tels les élus, les artisans, les commerçants, la gendarmerie, la police ou l'éducation nationale.

■ En bref

St-Mamet. Dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat sur La Châtaigneraie cantalienne, Soliha Cantal tiendra permanence à La Maison des Services, 5, rue des Placettes, jeudi 2 décembre de 10h à 12h.



Abonnez-vous en 100% numérique

La Voix du Cantal

Votre journal numérique sur tous vos écrans dès 6h du matin
+ l'accès aux archives offert.

Nouveau, feuilletez votre journal en ligne avec le mode ZEN !

Je m'abonne sur : lavoixducantal.fr/abonnement

Dans la poche, sur votre tablette et sur votre ordinateur

Ou abonnez-vous en nous retournant ce bon de commande et en choisissant votre mode de paiement :

Formule 100% numérique 5,20€/mois 62€
abonnement d'un an Par prélèvement Par chèque en une fois

Je souscris à la formule 100% numérique en acceptant les conditions générales de ventes consultables sur : <https://www.publihebdos.com/cgv/>

J'accepte de recevoir les informations du journal La Voix du Cantal.

Règlement par prélèvement : nous vous enverrons un mandat de prélèvement et ferons immédiatement débiter votre abonnement.

Règlement par chèque : adressez-nous votre règlement à l'adresse suivante : La Voix du Cantal - Abonnement - 28, Rue Théron de Montaugé - CS 72137 - 31017 Toulouse cedex 2

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par Publihebdos et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par email à : pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9 ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____
 Date de naissance : _____ Tél. : _____
 Veuillez renseigner votre adresse e-mail pour la réception de votre journal numérique.

**La Voix
du Cantal**